



Responsable d'établissements médicaux et médico-sociaux

Titre RNCP niveau 7 — CRN0300A

- ◆ Grâce à un corps professoral de haut niveau, composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels, notre équipe pédagogique Santé-solidarité propose le certificat de spécialisation Gestionnaire d'établissements médicaux et médico-sociaux.
- ◆ Les responsables d'établissements médicaux et médico-sociaux occupent à la fois un métier stratégique et organisationnel, de direction ou d'encadrement. Les responsables peuvent exercer au sein d'organisations du secteur sanitaire ou du secteur médico-social, publiques ou privées, à but non lucratif (associations, fondations, mutuelles) ou commerciales.

Objectifs

- ◆ Maîtriser les connaissances et les outils de gestion spécifiques au secteur de la santé.
- ◆ Acquérir les compétences nécessaires pour exercer des responsabilités dans des structures et établissements sanitaires et médico-sociaux, dans les domaines suivants : stratégie, comptabilité et finances, droit public et privé, systèmes d'information, démarches qualité, gestion du travail et des ressources humaines.

Publics, conditions d'accès et prérequis

- ◆ Niveau bac+3 valide en France.
- ◆ Sélection sur dossier (CV, lettre de motivation et copie des diplômes) et entretien éventuel.

Le candidat doit avoir ou devra acquérir une expérience professionnelle :

- ◆ Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine de la gestion des établissements médicaux ou médico-sociaux.
- ◆ Ou bien réaliser un stage au sein d'un établissement de santé d'au moins 4 mois.

Candidatures par démarches simplifiées du 1^{er} avril au 15 juillet puis du 15 août au 15 septembre 2025, disponibles sur : sante-solidarite.cnam.fr

Merci de candidater uniquement en ligne.

Modalités de validation

Obtenir une note d'au moins 10/20 dans chaque unités d'enseignement (UE) et obtenir une note d'au moins 10/20 pour chaque unités d'activité (UA) (mémoire de fin d'étude et rapport d'expérience si stage).

Les notes des UE et des UA ne se compensent pas.

en bref

60 crédits

Niveau d'entrée : Niveau 6 (bac+3 et 4)

Niveau de sortie : Niveau 7 (bac+5)

Tarifs* :

- Individuel : 34,50€ pour 1 ECTS,
207€ pour 1 UA

- Tiers-financier : 172,50€ pour 1 ECTS,
1 035€ pour 1 UA

Perspectives professionnelles

Postes de direction et d'encadrement des services et des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Responsable : Fatima YATIM DAUMAS

Programme		
UE	intitulé cours	ECTS
EGS218	Systèmes de santé et cadre juridique des établissements	6
EGS219	Contrôle de gestion et pilotage des établissements de santé	6
EGS220	Systèmes d'informations et e-santé	6
EGS221	Stratégies des établissements (cours à distance)	6
EGS150	Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médico-sociaux	8
EGS151	Comptabilité et analyse financière des établissements de santé	8
EGS155	Introduction à la e-santé et aux systèmes d'information dans les établissements de santé	4
UASA10	Expérience professionnelle	6
UASA09	Mémoire	10

Organisation de la formation

Date de rentrée : lundi 22 septembre 2025.

- ◆ Volume horaire de la formation : 380
- ◆ Nombre de crédits ECTS : 60
- ◆ Cours du soir et cours du samedi.
- ◆ Toutes les unités d'enseignement sont soumises à agrément.
- ◆ Le cursus peut être réalisé en 1 an ou 2 ans selon les disponibilités du candidat.
- ◆ 3 ans d'expérience professionnelle minimum dans le secteur sanitaire et social ou 4 mois d'expérience professionnelle validée par l'enseignante responsable.
- ◆ Un mémoire à rédiger.

Responsable de la formation :

- ◆ Fatima Yatim Daumas, maître de conférences.

Compétences

- ◆ Utiliser les outils de gestion des ressources humaines
- ◆ Appliquer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- ◆ Utiliser les outils du management des équipes
- ◆ Concevoir et piloter une politique de communication interne reliée au projet d'établissement
- ◆ Appliquer les mécanismes comptables, budgétaires et du contrôle de gestion
- ◆ Élaborer la partie financière d'un business plan et valoriser sa stratégie de financement
- ◆ Utiliser les leviers d'optimisation des ressources internes
- ◆ Initier et piloter la démarche qualité de l'établissement
- ◆ Choisir le système d'accréditation ou de certification pertinent par rapport à la réglementation de l'activité et au projet d'établissement
- ◆ Animer et mettre en œuvre la démarche qualité en s'appuyant sur les méthodes de conduite du changement
- ◆ Élaborer un projet d'établissement
- ◆ Identifier et mettre en œuvre des partenariats pertinents
- ◆ Piloter et évaluer un projet
- ◆ Rechercher et exploiter les informations issues d'une veille stratégique

Tarifs et financement

(À titre indicatif pour 2025-2026)

Tarifs : 34,50€ par crédit au tarif individuel ; 172,50€ par crédit au tarif financé.

Inscription en ligne sur le site du Cnam de Paris (pour les auditeurs en région parisienne, autrement, se rapprocher de son Centre Cnam en région) :

www.cnam-paris.fr

Vous êtes en situation de handicap, vous pouvez vous rapprocher de la cellule Handi'Cnam : handi@cnam.fr

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification.

le cnam

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

mission
Handi cnam

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Contacts

Selma Niel et Estelle Chauvet
cpnparis.gesms@lecnam.net

sante-solidarite.cnam.fr